



BP: 09 BP 383 Ouagadougou 09

Burkina Faso

Tél: 00 226 25 44 78 98, 00226 2550 80 64

E-mail : voixdefemmes@yahoo.fr

Site web : WWW.VOIXDEFEMMES-BF.ORG

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022

CONTENU

<i>Introduction</i>	4
I. PRÉSENTATION DE VOIX DE FEMMES	7
<i>I.1. Création, reconnaissance, tutelle, vision et mission</i>	7
<i>I.2 Objectifs de l'ONG Voix de Femmes</i>	7
<i>Objectifs général</i>	7
<i>Objectifs spécifiques</i>	7
<i>I.3 Domaines d'actions et activités de l'ONG</i>	8
<i>Les zones d'intervention</i>	8
<i>Les ressources de Voix de Femmes</i>	9
<i>Les ressources humaines</i>	9
<i>Les ressources financières</i>	12
<i>Le partenariat de Voix de Femmes</i>	12
<i>Le Centre pour le Bien-être des Femmes et la prévention des mutilations génitales féminines Gisèle KAMBOU (CBF/GK)</i>	13
<i>Les Objectifs du centre</i>	13
<i>Objectif général</i>	13
<i>Objectifs spécifiques</i>	13
<i>Les ressources humaines du centre</i>	14
II LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE	15
II.1 ACCROISSEMENT ET DIVERSIFICATION DES SERVICES DE QUALITE POUR LE BIEN -ETRE DES FEMMES ET DES ENFANTS DU BF	15
<i>Offre de services au sein du Centre pour le Bien être des Femmes et la prévention des MGF</i>	15
<i>Services socio- sanitaires</i>	15
<i>La médecine générale</i>	16
<i>Les consultations sages-femmes</i>	19
<i>Les consultations gynécologiques</i>	20
<i>La prise en charge psychologique</i>	22
<i>L'accompagnement juridique</i>	22
<i>La prise en charge sociale</i>	22
III RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ONG ET DE SES BENEFICIAIRES	24
III.1 LES RESSOURCES HUMAINES	24
III.2 LES BENEFICIAIRES	25

IV AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE, SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE POUR LA PROMOTION DES DROITS ET L'ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE Erreur ! Signet non défini.

IV.1 Les plaidoyers Erreur ! Signet non défini.

IV. 2 SENSIBILISATION MENEES PAR VOIX DE FEMMES.. Erreur ! Signet non défini.

Sensibilisation dans les secteurs et villages des régions du Centre et de la Boucle du Mouhoun Erreur ! Signet non défini.

V RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION (EXTERNE ET INTERNE), DU PARTENARIAT ET DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES Erreur ! Signet non défini.

VI RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION, DU SUIVI ÉVALUATION, DE LA CAPITALISATION/DOCUMENTATION ET DE LA RECHERCHE..... 35

VII RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DE L'ONG VOIX DE FEMMES..... 36

IMPACT DES ACTIVITES..... 37

LES DIFFICULTES..... 37

CONCLUSION..... 40

Quelques images des activités de l'année 2021 Erreur ! Signet non défini.

Introduction

Les pratiques coutumières et religieuses demeurent encore les références pour la majorité de la population. Ainsi, les rôles et responsabilités des hommes et des femmes dans les communautés, qui sont d'avance fixés par la culture traditionnelle, et renforcés par certaines croyances religieuses, sont utilisés pour expliquer et légitimer les inégalités et disparités existantes entre les hommes et les femmes qualifiées par certains de normales, naturelles voire divines.

Ces inégalités de genre impactent notamment l'accès des femmes aux services de santé. Dans de nombreuses familles, surtout en milieu rural, la décision d'aller consulter ou non dans une formation sanitaire est déterminée par les rapports de genre. La faible utilisation des services de santé en général et ceux de la santé sexuelle et reproductive en particulier, contribue fortement à l'aggravation des maladies et aux décès maternels et infantiles. Cette situation est, entre autres, la conséquence de pratiques néfastes parmi lesquelles les mariages d'enfants, les mariages forcés, les grossesses précoces, les grossesses rapprochées, les avortements non sécurisés, la recherche tardive de soins, les difficultés d'accès aux services de SR, l'insuffisance de soins obstétricaux et néonataux adéquats, les mutilations génitales féminines, le lévirat et les IST/VIH/Sida. Par ailleurs, la perception qu'ont les sociétés africaines de l'enfant ne favorise pas le respect des droits des enfants tels que consignés dans les instruments juridiques nationaux régionaux et internationaux. Ainsi plusieurs millions d'enfants sont victimes de violences diverses qui nécessitent que des politiques et programmes de protection soient élaborés et mis en œuvre. Voix de Femmes apporte sa contribution à travers son nouveau plan stratégique 2023-2027 en élaboration à la promotion et à la protection des droits des femmes et des enfants.

Les problèmes auxquels sont confrontés les femmes et les enfants trouvent généralement leurs sources dans les pratiques traditionnelles et religieuses.

En effet, les pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants restent considérées comme des valeurs dans la plupart des communautés au Burkina Faso. Au nombre de ces pratiques, il y a les mutilations génitales féminines dont la prévalence selon les données des enquêtes démographiques et de santé (EDS) 2010 reste forte et serait de 67,3% chez les femmes de 15 à 49 ans. Toutefois, on observe une baisse sensible de la prévalence

chez les filles de 0 à 14 ans qui serait passée de 13,3 en 2010 (EDS 2010) à 11% en 2015 selon l'enquête multisectorielle continue de 2015.

Pour ce qui est du mariage précoce ou mariage d'enfants, selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS, 2003), l'âge médian de l'entrée en première union des femmes de 25 à 49 ans au Burkina Faso est de 17,7 ans. En référence aux mêmes sources, 63% des filles issues du milieu rural étaient mariées ou en concubinage avant 18 ans contre 22% en milieu urbain.

Par ailleurs, en raison de son statut, la femme subit d'autres types de violations de ses droits qui sont préjudiciables à sa santé et à son bien être tels que : le non accès à l'éducation, le contrôle de sa sexualité, les violences économiques, les violences familiales et conjugales etc.

On note que malgré les progrès enregistrés au cours des dernières décennies, les violences basées sur le genre dont sont victimes les femmes continuent d'être un souci quotidien de milliers de femmes et de filles dans la plupart de nos communautés.

Ces violences portent atteinte aux droits des femmes et des enfants notamment :

- Le droit à la santé ;
- Le droit à l'intégrité physique ;
- Le droit à la santé sexuelle et reproductive ;
- Le droit à l'éducation ;
- Le droit à la dignité
- Le droit à la vie etc.

C'est dans un tel contexte que l'ONG Voix de Femmes fait de la promotion pour l'abandon des Violences faites aux femmes et aux enfants, notamment les Mutilations Génitales Féminines et les mariages d'enfants, son cheval de bataille depuis sa création. Elle met en œuvre des activités de promotion de l'abandon de ces pratiques traditionnelles avec l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers.

Ses actions s'inscrivent en droite ligne avec son plan stratégique 2023-2027 en finalisation qui décline six axes stratégiques qui sont :

Axe 1 : Accroissement et diversification des services de qualité pour le bien être des femmes et des enfants du BF ;

Axe 2 : Renforcement des capacités techniques et thématiques des ressources humaines de l'ONG et de ses bénéficiaires ;

Axe 3 : Amélioration de l'environnement politique, social et communautaire pour la promotion des droits et l'élimination de toutes les formes de violences basées sur le genre ;

Axe 4 : Renforcement de la planification, du suivi/évaluation, de la capitalisation/ documentation et de la recherche ;

Axe 5 : renforcement de la communication (externe et interne), du partenariat et de la mobilisation des ressources

Axe 6. Renforcement institutionnel et organisationnel de l'ONG voix de femmes.

Le présent rapport fera un résumé des différentes activités réalisées en 2022 par l'ONG suivant un axe stratégique après une présentation succincte de l'ONG.

I. PRÉSENTATION DE VOIX DE FEMMES

I.1. Création, reconnaissance, tutelle, vision et mission

Voix de Femmes a été créée en septembre 2000 et reconnue sous le récépissé renouvelé N° 00000330001 MATD/SG/DGLPAP/DOASC du 20 mars 2018. Reconnue comme ONG en 2005 avec une centaine de membres actifs et un Conseil d'Administration composé de treize (13) administrateurs, son siège est situé au secteur 42 de l'arrondissement 10, quartier périphérique de la ville de Ouagadougou. Le bâtiment est construit avec une architecture naturelle, intégrée, co-financé par l'Union Européenne et le parti Italien Démocrates de Gauche et réalisé par AIDOS et Voix de Femmes.

Au plan de la tutelle technique, Voix de Femmes possède des conventions avec le Ministère de la Santé et celui de la Femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'Action Humanitaire.

Voix de Femmes œuvre au quotidien pour que sa vision : « un monde où les droits des femmes sont connus et entièrement respectés par tous » soit une réalité.

Sa mission est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations notamment celles des femmes.

I.2 Objectifs de l'ONG voix de femmes

a. Objectifs général

Contribuer à la promotion et à la protection des droits des femmes et des enfants.

b. Objectifs spécifiques

- ⊕ -Contribuer à l'amélioration et à la promotion de la Santé Sexuelle et Reproductive de la femme burkinabé ;
- ⊕ -Assurer l'empowerment (autonomisation) des femmes ;
- ⊕ -Contribuer au développement des comportements favorables aux droits des femmes et des enfants ;
- ⊕ -Contribuer à l'application effective des textes juridiques de protection des droits des femmes et des enfants ;

- ⊕ -Lutter contre les violences faites aux femmes et aux enfants notamment les MGF et ME ;
- ⊕ -Contribuer à l'amélioration de la situation économique des femmes au Burkina Faso ;
- ⊕ -Assurer le plaidoyer et le lobbying.

I.3 Domaines d'actions et activités de l'ONG

Dans le cadre de la prévention, l'ONG mène des actions de plaidoyer, d'information, d'éducation et de communication en direction des populations notamment les femmes et les enfants. Elle a également assuré à travers son centre (CBF) une prise en charge holistique des femmes et des enfants victimes de violence de toute sorte. En résumé, elle est intervenue dans les domaines suivants :

- La promotion et protection des droits des femmes (préciser les activités mener dans ce sens) ;
- La promotion de la santé sexuelle et reproductive (SSR) (préciser également) ;
- La lutte contre les violences faites aux femmes (VFF) et aux enfants (VFE) ;
- L'empowerment (autonomisation) des femmes ;
- Le Plaidoyer et le Lobbying.

I.4 Les zones d'intervention (de)

- Boucle du Mouhoun (Balés et Mouhoun) ;
- Centre (Kadiogo) ;
- Centre Est (Boulgou) ;
- Centre Ouest (Sissili) ;
- Centre Sud (Zounweogo)
- Hauts-Bassins (Kéné Dougou) ;
- Nord (Yatenga) ;
- Plateau Central (Oubritenga) ;
- Sahel (Soum) ;
- Centre Nord (Sanmatenga)
- Le Nord (Zoundoma)

I.5 Les ressources de voix de femmes

I.5.1. Les ressources humaines

Voix de Femmes dispose, pour la réalisation de ses activités, de ses membres et d'un personnel pluridisciplinaire soutenus par les membres de l'organisation dont ceux du Conseil d'administration.

Répartition du personnel selon les profils

Nom et Prénom	Profil	
ZONGNABA Raphael	Administrateur des affaires sociales/ Sociologue	Directeur Exécutif
MEDA Félicité	Attachée des affaires sociales	Coordonnatrice de projet
OUANGRAOUA Raketa	Infirmier d'Etat /Sociologue	Chargée de projet
KOURAOGO Valentin	Psychologue	Chargé de projet
WARMA Sinare	Administrateur des affaires sociales	Chargé de projet
KABORE Marcel	Inspecteur d'éducation spécialisée	Suivi-évaluation
TOE Sophie	Attachée des affaires sociales	Trésorière
SORE Natene	Attachée des affaires sociales	Gestionnaire de cas
BATIONO Awa	Secrétaire	Gestionnaire de cas

OUEDRAOGO Rasmata	Belem	Attachée des affaires sociales	Chargée de suivi évaluation
Coulibaly Euloge		Psychologue	Chargé de l'accompagnement psychologique
TRAORE Sita		Gynécologue	Consultation gynécologique
KONE Emma		Sage-femme	Consultation sage-femme Responsable unité santé
Sali OUEDRAOGO		Sage-femme	Consultation sages femmes Responsable SMI
Rebecca OUEDRAOGO		Infirmière	CONSULTATION ET SOINS INFIRMIERS
SANOU		Infirmière	Consultation/soins infirmier
TRAORE Mariam		Gestionnaire du dépôt pharmaceutique	
BALBEOGO k. Jean Paul		Comptable	
KUELA Hubert		Comptable	
OUEDRAOGO Wilfrid		Comptable	
PODA Angéla Erika		Comptable	
DIALLO Aïcha		Comptable	

BADO Ibrahima	Communicateur	
BAKAYOKO Myriam	Communicateur	
KONE FLORA Amadine	Communicateur	
CARINE Aouba	Juriste	
KOULIBALY Eloge	Psychologue	
KOURAOGO Valentin	Psychologue	
SIB Haoua	Secrétariat	
COULIBALI Mamou	Gestionnaire des ressources humaines	
COULIBALY Yaya	Chauffeur	
ZANGNONABA Taimbila	Gardien	
KOLO	Gardien	
3 ^{ème} gardien	Gardien	
Clarice	Technicienne de surface	
Alixé	Technicienne de surface	
Animateurs UNICEF	6	

Animateurs SAVE		
Animateurs Féministes en action	6	
Stagiaires	3	
Total personnel	47	

I.5.2 Les ressources financières (de)

Pour permettre la réalisation matérielle de ses activités, l'organisation bénéficie d'un accompagnement financier de ses partenaires dont les principaux sont :

- UNICEF
- UNFPA,
- Amply the Change à travers Equality Now,
- No Peace Without Justice,
- Fonds Mondial pour les Femmes,
- Donor Direct Action (Dorkenoo Fund to End the FGM),
- Save the Children,
- L'Ambassade de France
- Agence Française de Développement (Droit et santé des femmes au Burkina) :
80 000 000 FCA ;
- Féministes en Action) :52 000 000 FCA
- Réseau de développement et de communication des femmes africaines (FEMNET)
- Initiative for strategic litigation in africa (ISLA)
- Hauralde

I.6. Le partenariat de Voix de Femmes (DE)

Voix de Femmes est membre d'organisations internationales dont les principales sont :

- ✓ Le Comité Interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants (CI-AF),
- ✓ La Fille Pas Epouse,

- ✓ SOAWAR
- ✓ FEMNET
- ✓ L'Association Italienne Femme pour le développement (AIDOS).

Par ailleurs, elle est membre d'organisations nationales telles que :

- ✓ La coalition nationale contre le mariage d'enfants au Burkina Faso (CONAMEB).
- ✓ La coalition nationale pour la généralisation de l'enseignement des contenus sur les MGF dans le système éducatif au Burkina Faso.

Le partenariat avec l'Association Italienne Femmes pour le Développement (AIDOS) a permis à Voix de Femmes de mettre en place un centre dénommé « Centre pour le Bien être des Femmes » et la prévention des mutilations génitales féminines Gisèle KAMBOU (CBF/GK) » pour une prise en charge holistique des violences basées sur le genre.

II LE CENTRE POUR LE BIEN-ETRE DES FEMMES ET LA PREVENTION DES MUTILATIONS GENITALES FEMININES GISELE KAMBOU (CBF/GK)

Le centre se trouve dans l'enceinte du siège de l'ONG et ses objectifs sont les suivants :

II.1 Les Objectifs du centre

a.Objectif général

- ⊕ Promouvoir et expérimenter l'approche intégrée à la santé physique et psychologique des femmes en particulier la santé sexuelle et reproductive (SSR) y compris la prévention et le traitement des conséquences des mutilations génitales féminines (MGF).

b.Objectifs spécifiques

- ⊕ -Susciter l'affirmation des droits des femmes et le renforcement de leur rôle au sein de la famille, de la communauté et de la société en général ;
- ⊕ -Contribuer à l'amélioration de l'état de santé des femmes ;
- ⊕ -Contribuer à la création d'un environnement social, juridique et politique favorable au changement de comportements, en particulier à l'abandon des MGF.

II.2 Les ressources humaines du centre

Ce personnel est composé d'agents permanents, d'agents temporaires et des stagiaires des différents projets mis en œuvre.

Tableau 1 : répartition des agents

<u>Agents permanents</u>		
<u>N°</u>	<u>Profil</u>	<u>Nombre</u>
01	Directeur Exécutif	01
02	Coordonnateurs	03
03	Techniciens d'Appui Communautaire	07
03	Gestionnaire de cas	02
04	Animateurs communautaires	05
05	Sages-femmes	02
06	Infirmières	02
07	Comptables	05
08	Secrétaires	02
09	Chauffeur	01
10	Une gestionnaire du dépôt pharmaceutique	01
11	Gardiens	03
12	Femmes de ménage.	02
13	Suivi-évaluation	01
14	Chargé de communication	02
<u>Agents non permanents</u>		
01	Psychologue	01
02	Avocat	01
03	Gynécologue	01
04	Médecin généraliste	01
05	Trésorière	01
06	Suivi-évaluation	01
<u>Stagiaires</u>		

<u>Total</u>	41
---------------------	-----------

III LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Au cours de l'année 2022, Voix de Femmes a bénéficié de l'appui de ses partenaires pour mettre en œuvre son plan stratégique à travers un certain nombre de projets et des activités ponctuelles. Ainsi les différents projets mis en œuvre sont :

- Projet SINI GNASSIGUI financé par Save the Children ;
- Projet `` construction de consensus communautaire pour mettre fin au mariage d'enfants, à l'excision et aux violences faites aux enfants dans la région du Centre'', financé par l'UNICEF dans le cadre du programme conjoint UNICEF-UNFPA ;
- Projet « Droits et santé des femmes au Burkina : Prévenir et réduire les vulnérabilités en contexte de crise et post-crise Covid19 » financé par l'Agence Française de Development
- Projet "Féministes en Action" financé par l'Agence Française de Development
- Projet "Initiative for Strategic Litigation in Africa financé par (ISLA)"
- Projet AFD à Kaya
- Projet FEMNET financé par « African activists for climate justice ».
- Projet d'accompagnement des 29 filles victimes de VBG" financé par la Reine de Danemark.

III.1 accroissement et diversification des services de qualité pour le bien-être des femmes et des enfants du BF(marcel)

a.Offre de services au sein du Centre pour le Bien être des Femmes et la prévention des MGF.

Services socio- sanitaires

Ces services concernent les prestations de soins gynécologiques, les prestations de soins en santé sexuelle et reproductive (consultation pré et post- natale), la planification familiale, la prévention et le traitement des infections sexuellement transmissibles (ISTVIH/SIDA), les soins après avortement, la consultation des femmes enceintes malades, les soins médicaux et para médicaux,, consultation des nourrissons sains et malades et la vaccination constituent les différentes prestations sanitaires offertes par le CBF. Ces prestations sont assurées soit à des coûts sociaux ou symboliques aux groupes cibles

Au titre de l'année 2022, les prestations offertes par domaine se présentent comme suit :

La médecine générale

Elle est assurée par un médecin vacataire et deux infirmières et a concerné tous les âges. D'une façon générale, au cours de l'année, les activités sanitaires se sont bien déroulées dans l'ensemble, les affections couramment rencontrées sont entre autres les cas de paludisme, les affections respiratoires, les parasitoses intestinales, les affections digestives, les affections de la peau. A cela s'ajoute, les pesées des nourrissons et la vaccination ainsi que les examens de laboratoire.

Tableau n°1 : répartition des patients reçus à l'infirmierie selon les âges et les causes de la consultation.

Pathologies	Enfant s 0 - 14	Homme s	Femme s	TOTA L
Paludisme simple	215	38	64	317
Schistosomiase		3	5	8
Autres affections de l'appareil urinaire sauf		13	34	47

IST				
Autres affections de l'appareil génital sauf IST			26	26
Bouchon de cérumen	15			15
Fièvre typhoïde			2	2
Diarrhée non sanguinolentes	78	15	21	114
Dysenterie		4	10	14
Parasitose intestinales	34	10	23	67
Gastrites	3	2	22	27
Ulcères de l'estomac	1	3	22	26
Autres affections de l'appareil digestifs	17	3	12	32
Carie dentaires	2		2	4
Lésions des gencives et des muqueuses	2			2
Conjonctivites	64	8	20	91
Varicelle	13	1		14

Otites	20	6	7	33
Angines	13	6	12	31
Rhinopharyngite	215	19	25	259
Pneumonies	96	11	26	133
Broncho pneumonies	16	7	9	32
Traumatismes par AVP		1	5	6
Autres traumatismes	2	3		5
Brulures		1	3	4
Plaies	14	18	32	64
Affection de la peau	85	27	18	130
Teigne	7	2	1	10
Exémas	12		1	13
HTA		3	217	220
Autres affections de l'appareil ostéo-articulaires		3	121	124
TOTAL	927	207	740	1874

--	--	--	--	--

Les prestations au niveau de l'infirmier au cours de l'année 2022 ont touché **927** enfants malades de 0-14 ans, **207** hommes et **740** femmes soit un total de **1874** patients

Pesée - Vaccination		
Pesée	0 à 5 ans	1576
Vaccination	0 à 5 ans	2853
Vaccination	Femmes enceintes	471

Pour le suivi de la croissance staturo-pondérale des enfants, 1576 enfants de 0 à 5 ans ont été pesés et 2853 enfants de 0 à 5 ans ont été vaccinés (PEV) pour les prémunir des maladies épidémiques, obligatoire pour leur âge.

De même 471 femmes enceintes ont été vaccinées contre le Tétanos obligatoire pour leur état de grossesse.

Les consultations sages-femmes

Les prestations offertes par les sages-femmes ont concerné les femmes et filles pour différents motifs de consultation. Le tableau ci-dessous donne le nombre de personnes reçues selon les âges et les offres.

Tableau n°3 : répartition des client(e)s reçus en consultation en 2022 selon les âges et les offres

Age –offres	15-19	20-24	25 et plus	Total
CPN	81	331	494	906
Post-natal	13	81	167	261

Femmes enceintes malades	77	161	463	703
Planification familiale	73	177	498	748
IST	41	91	120	152
SAA	6	9	24	39
DCCU	3	34	141	178
Séquelles d'excision			2	2
Total	294	884	1909	3087

Les prestations offertes par les sages-femmes ont touché 294 femmes et filles de 15 à 19 ans, 884 femmes de 20 à 24 ans 1909 femmes de plus de 25 ans soit un total de 3087 patientes pour différents motifs de consultation.

Les consultations gynécologiques

Le service de gynécologie a pris en charge des hommes, les femmes et les enfants pour plusieurs motifs de consultation dont le tableau ci-dessous fait référence.

Tableau n°5 : répartition des clients reçus pour la consultation gynécologique en 2022

Activités	Féminin			Masculin			Total
	15- 19	20-24	25 et plus	15-19	20-24	25 et plus	

CPN		5	64				69
IST	2	6	15				23
Désire de grossesse	9	15	36			1	46
Trouble de cycle		4	7				11
Résultats d'examens		10	47			2	59
Douleurs pelviennes			11				11
Ecographie	19	39	94				152
Séquelle d'excision	1		1				2
Prolapsus du col		2	9				11
Ménopause			2				2
Pathologie mammaire	1		3				4
Réparation séquelles d'excision	1		2				3
IVA/IVL			3				3
Myomes utérins			1				1
Autres	1	4	4				9

TOTAL	25	79	299			3	406
-------	----	----	-----	--	--	---	-----

Les prestations offertes par la gynécologue ont concerné **25** femmes et filles de **15 à 19 ans**, **79** femmes de **20 à 24 ans** et **299** femmes de **plus de 25 ans** et **03** hommes soit un total de **409** patients traités pour des pathologies diverses.

Le dépôt pharmaceutique :

Le CBF dispose d'un dépôt de médicaments essentiels génériques (MEG) pour les premiers soins et pour assurer un service minimum de proximité permettant de soulager les usagers qui fréquentent le Centre.

La prise en charge psychologique

Les prestations offertes par le psychologue ont concerné 212 personnes dont 136 femmes, 11 hommes, et 65 filles et garçons victimes ou à risque de violences de toute nature. La prise en charge a consisté notamment à des conseils, des séances de psychothérapie et d'accompagnement pour faire face aux conséquences des événements post-traumatiques. Les femmes et les enfants sont les plus touchés par les violences ce qui témoigne de la vulnérabilité de cette cible.

Le tableau ci-dessous fait le point des clients reçus en consultation psychologique

L'accompagnement juridique

Sur le plan juridique **53 cas** ont été reçus dont **42 filles et femmes et 11 hommes**. Les problématiques concernées ont été la garde d'enfants, le viol, les demandes de pension alimentaire, les recherches de paternité, les conflits de famille. Toutes ces situations ayant des répercussions sociales négatives sur les conditions de vie des femmes et des enfants. Parmi les cas 8 ont été référés à la justice et 6 à la gendarmerie.

La prise en charge sociale

Tableau n°9 : récapitulatif des cas reçus par les gestionnaires de cas durant les permanences en 2022

Désignation des cas	Nombre reçus	Nombre résolus	En cours de résolution	Référés	Sensibilisation
Pec médical	44	39	02	02	72 dont 09 hommes
Pec alimentaire	05	02	02	01	07 dont 03 hommes
Pec scolaire	06	06	-		10 dont 01 homme
Recherche de paternité	03	01		01	12 dont 04 hommes
Violences conjugales	03	01		02	05
Violences faites aux enfants	06	02	03	01	12
Excision	02	02			05 femmes
Viols	02	02			04

En ce qui concerne le volet social, les chargées de cas ont sensibilisé 1378 personnes dont 901 femmes et 477 hommes sur les thématiques en lien avec l'Education parentale, les violences, la Santé sexuelle et Reproductive et le Mariage d'Enfants.

Tableau récapitulatif des personnes touchées par les différents services

Services	0 -14 ans	Hommes adultes	Femmes adultes	Total

Infirmierie	927	421	526	1874
Vaccination	2853	-	471	3324
Pesée	1576	-	-	1576
Sage-femme	294	884	1909	3087
Gynécologue	00	3	403	406
Social	00	477	901	1378
Psychologique	65	11	136	212
Juridique		11	42	53
Total	5650	1796	4252	11698

Le cumul des prestations offertes par les différents services dans le cadre de l'axe 1 « accroissement et diversification des services de qualité pour le bien-être des femmes et des enfants du BF » donne un total de 11 698 personnes touchées dont 5650 enfants, 1796 hommes et 4252 femmes.

IV RENFORCEMENT DES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ONG ET DE SES BENEFICIAIRES

En dehors des activités de prestations à l'endroit des patients, des activités de renforcement de capacité ont été menées à l'endroit du personnel de Voix de Femmes et des acteurs.

IV.1 Les ressources humaines

En 2022 le volet renforcement des capacités du personnel a connu plusieurs activités, il s'agit de :

- ✓ Recyclage de l'équipe du projet « construction Consensus communautaire pour mettre fin au mariage d'enfants, à l'excision et aux violences faites aux enfants dans la région du Centre » ;
- ✓ Formation de l'équipe du projet « Droits et santé des femmes au Burkina : Prévenir et réduire les vulnérabilités en contexte de crise et post-crise Covid19 » au total 24 personnes ont été recyclées et 08 personnes formées ;
- ✓ Formation de 4 personnes en développement organisationnel dans le cadre de « Féminisme en Action » ;
- ✓ Formation de 20 personnes pour la mise en œuvre du projet Féministes en action ; promotion et protection des femmes et filles, autonomisation économique et lutte contre les violences dans la région du Centre ;
- ✓ Formation de 40 jeunes dans la Boucle du Mouhoun dans le cadre du projet SINI-GNASIGUI.

IV.2 Les bénéficiaires/Acteurs

Le renforcement des capacités des bénéficiaires et acteurs s'est déroulé essentiellement dans la région du centre et de la boucle du Mouhoun. Il a porté sur les violences basées sur le genre, la gestion d'activités économiques, la masculinité positive, le mariage d'enfants et la justice climatique comme l'indique le tableau ci-dessous. Ainsi on note :

- Formation de 184 villages sur l'utilisation du guide de prêche a organisée.
- Formation des 25 membres des organisations de personnes clés sur les AGR.
- La formation des membres des cadres d'écoute de Dédougou et de Boromo.
- La formation des leaders champions de Boromo.
- La formation des jeunes des cadres d'écoute de Dédougou et de Boromo.
- Formation de 24 Femmes des six communes rurales de la région du Centre en leadership transformationnelle pour le compte de Féministes en action.
- Formation de 120 femmes des six communes rurales de la région du Centre en éducation financière pour le compte de Féministes en Action.

- Formation de 120 femmes des six communes rurales de la région du Centre pour la mise en réseautage.
- FEMNET : Organisation d'un atelier avec les décideurs et les acteurs communautaires en vue d'actions prioritaires à la portée des acteurs pour une réponse adéquate aux injustices climatiques.
- Organisation d'une caravane de 12 représentations théâtrales dans les 12 villages des six communes rurales de la région du Centre a permis de sensibiliser 70 000 femmes et jeunes.
- Identification de 25 clubs de jeunes et Formation de 50 jeunes de ces clubs pour sensibiliser 70 000 femmes et jeunes des villages de la zone du projet.
- Implication directe de 32 organisations de la société civile dans la mise en œuvre du projet ;
- Dans la mise en œuvre des activités, des sensibilisations ont été réalisées dans les zones des projets.

Le tableau ci-dessous fait le récapitulatif des activités de sensibilisation avec le nombre de personnes touchés

THEMES	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES				LIEUX	COMMENTAIRES
	H	Fe	G	F		
La formation en éducation financière et dotation de kit en AGR (carnets d'épargne + subvention)				550	Ouagadougou Kaya	La formation en gestion des Femmes PDI et non PDI par Projets PISCA (230), Féministes en Action (120) Droits des Femmes et filles vulnérables victimes de la COVID 19 (200)
Création et sensibilisation au niveau d'un espace sûr		400		300 0	KAYA	Projet PISCA (3400)
Formation sur les filières professionnelles				40	KAYA	Projet PISCA
					KAYA	Projets PISCA
Création de réseaux au-profit des femmes des six communes rurales et des femmes de Kaya		12			Femmes de 60 villages des 6 communes et à Kaya	Féministes en Action (6) (120) femmes Projet PISCA (6)

Dotation de kits de dignité au filles déplacées internes		60			Kaya	Projet PISCA
1660 Causeries éducatives sur les thèmes du projet dans les 60 villages des six communes de la région du Centre sur tous les thématiques (MGF, ME, DDSR, VBG, Masculinité positive	6815	20646	8933	36 911	65645 Femmes de 60 villages des 6 communes, à Dédougou et dans Kaya	Féministes en Action (46033) Projet PISCA (14743) Projet SAVE 1502 3400 dans l'espace sûr (siège de VdF)
Formation en leadership féminin		24				Féministes en Action
Renforcement des personnes clés en AGR	25				Ouagadougou	DONOR
Formation sur le guide de prêche et l'enregistrement des mariages dans des registres dédiés à cet effet.	128				Koubri, Pabré, Tanghin Dassouri, Komki Ipala, Saaba	UNICEF 128 Imams formés Projet « construction Consensus communautaire pour mettre fin au mariage d'enfants, à l'excision et aux violences faites aux enfants dans la région du Centre »

Recensement des enfants victimes de 0 à 19 ans dans les villages de la zone d'intervention de l'UNICEF		37 611 enfant s				UNICEF 41 handicapés, 214 sans acte de naissance, 406 non scolarisés, 268 déplacés internes dont 2 scolarisés ;
Scolarisation des filles déplacées internes de Kaya et dans les 6 communes de la région du Centre		100		145	KAYA ET OUAGA	UNICEF 44 filles de 10 à 14 ans et 56 de 14 à 19 ans 145 pour PISCA
Ouverture de compte d'épargne après activités			114		KAYA	114 Femmes et filles bénéficiaires de kits d'AGR Projet PISCA
Séance de coaching				98	KAYA	98 Projet PISCA
Prise en charge des enfants à risque de violence à Ouaga et Kaya		3816	3500	224	Villages des 6 communes rurales du Centre	7560 soit 7316 dans la Zone d'intervention UNICEF et (244) Kaya
Transfert d'argent			64		Villages des 6 communes rurales du Centre	UNICEF
Plate-forme de		12713	5200		Villages des	UNICEF 74713

sensibilisation et de communication et les réseaux sociaux sur la lutte contre les MGF et ME			0		6 communes rurales du Centre	
Auditeurs et inspecteurs de programmes radio/ TV sur les MGF		47 600			Villages des 6 communes rurales du Centre	UNICEF
Femmes à risque ou ayant subi les MGF		7			Villages des 6 communes rurales du Centre	5 ayant été réparées
Activités sur les réseaux sociaux		27493				
Organisation d'un atelier avec les décideurs et les acteurs communautaires en vue d'actions prioritaires à la portée des acteurs pour une réponse adéquate aux injustices climatiques.	30	12	42		Villages des 6 communes rurales du Centre	FEMNET Un atelier à Ouagadougou organiser par
Organisation d'une caravane de 12 représentations théâtrales dans les 12 villages des six communes rurales du Centre		50 000	20 000		Villages des 6 communes rurales du Centre	FEMNET 70 000 femmes et jeunes.

qui a permis de sensibiliser						
Identification de 25 clubs de jeunes et Formation de 50 jeunes de ces clubs pour sensibiliser Implication directe de 32 organisations de la société civile dans la mise en œuvre du projet.		28	22		Ouaga	FEMNET
Sensibilisation de masse (théâtre forum)	77	84	59	75	Dédougou	295 pour le compte de SAVE
EMISSION RADIO	77500	80000			Dédougou	877500 bénéficiaires directs et 60 000 bénéficiaires indirects
Célébration de la journée de l'enfant			80	70	Dédougou	150 participants et dont de vivre/

Africain						
----------	--	--	--	--	--	--

Les activités de sensibilisation réalisées ont permis de toucher 233 420 Personnes

Les émissions radio ont permis de toucher 877 500 personnes et les réseaux sociaux 74 713

V. AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT POLITIQUE, SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE POUR LA PROMOTION DES DROITS ET L'ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

V.1 Les plaidoyers

Les activités de plaidoyer ont consisté en des rencontres d'information et de plaidoyer avec des objectifs divers et différentes catégories sociales dans différentes localités du Burkina Faso comme mentionné dans le tableau suivant :

Catégorie sociale	Objectifs	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES		LIEUX
		H	F	
Plaidoyer auprès des leaders communautaires Responsables religieux et coutumiers.	Sensibiliser sur les thématiques du projet « Consensus communautaire pour mettre fin au mariage d'enfants, à l'excision et aux violences faites aux enfants dans la région du Centre » et avoir leur adhésion et accompagnement pour la mise en œuvre des activités du projet, Susciter leur engagement dans la promotion de l'abandon des mutilations génitales féminines et du mariage d'enfants			Dans les villages d'intervention du projet UNICEF, PISCA et Féministes en Action
Total		400	50	OUAGADOUGOU ET KAYA

Projet ISLA

Dans le cadre de ses activités pour le développement du litige stratégique en Afrique de l'ouest francophone, ISLA s'est intéressée au Burkina Faso et a décidé d'y implémenter le concept. La mise en œuvre de ce projet s'est matérialisée par la signature d'une convention tripartite entre ISLA, Voix DE Femmes (VdF), une ONG burkinabè de lutte pour la promotion des droits des femmes et des enfants et une avocate burkinabè, devenue du fait de ce partenariat membre du FLN qui est le Réseau Féministe des Litiges Stratégiques basé en Afrique du Sud.

Le projet a débuté avec la mise en place d'une unité de litige stratégique par VdF, animée par une avocate, un point focal/juriste bilingue, une secrétaire et coordonné par la présidente de l'ONG. Sa mission est de défendre et protéger les droits des femmes à travers le dépôt et la conduite de dossiers de plainte pour violations graves des droits des femmes devant les juridictions nationales, sous régionales et régionales. Ainsi, VdF s'est attaché les services d'une avocate qui est chargée d'identifier à travers le pays, les cas graves de violation des droits des femmes pouvant faire l'objet de contentieux stratégique. Le projet a débuté avec la mise en place d'une unité de litige stratégique par VDF, animée par une avocate, un point focal/juriste bilingue, une secrétaire et coordonné par la présidente de l'ONG.

A ce stade de la mise en œuvre du projet, les dossiers en cours au Burkina Faso sont au nombre de six (06), et sont présentés sur les angles suivants : résumé du cas, statut du dossier, les prochaines étapes et de la personne responsable. Dans le cadre de la convention, il a été prévu une participation obligatoire de l'avocate aux instituts organisés par ISLA. À ce titre, l'avocate a participé à quatre instituts de formation organisés depuis le début du partenariat à ce jour à Ouagadougou, Abidjan, Kenya, et en Afrique du Sud.

Au titre des défis rencontrés nous avons entre autres :

- La peur de certains clients à faire face à la justice
- Les Préjugés et normes sociales défavorables aux droits des femmes
- Difficultés à trouver des cas remplissant tous les critères de sélection
- La méfiance des structures publiques à nous référer et à collaborer avec nous, vu que les Litiges Stratégiques sont perçus comme engageant systématiquement la responsabilité de l'Etat.

- Risque de marginalisation des acteurs de cette lutte, en raison du fait qu'ils s'attaquent à une question aussi sensible telles que les droits des femmes surtout la réclamation de ces droits devant des juridiction modernes jugées incompatibles avec les normes sociales par les communautés et les familles.

Leçons apprises :

La réussite de la stratégie des litiges d'impact nécessite une forte implication des acteurs de la société civile qui doivent se constituer en mouvement pour accompagner sa mise en œuvre devant les tribunaux au plan national ou sous-régional.

L'implication des médias pour faire un grand écho de la stratégie des litiges, ainsi que des procès au sein des opinions nationales et internationales est un facteur de succès.

Les activités suivantes ont aussi été menées :

- Confection de Tee-shirts et de gilets ;
- Conception des outils de communication ;
- Diffusion des spots de sensibilisation dans les vingt (20) gares ;
- Publication sur les réseaux sociaux et le site web des activités réalisées ;
- Couverture médiatique des activités.

En termes de mobilisation des ressources et de renforcement du partenariat on note :

- ▶ Elaboration et soumission de plusieurs dossiers de projets à des partenaires ;
- ▶ Etablissement/renouvellement de conventions de partenariat avec :Equilibre et Population, Fonds mondial pour les Femmes, Donor Direct Action, Save the Children et UNICEF ;

Participation à la mise en œuvre de projet en consortium avec d'autres acteurs de la société civile :

- ▶ Le projet Financé par Save the Children ;
- ▶ Le projet « Droits et santé des femmes au Burkina : Prévenir et réduire les vulnérabilités en contexte de crise et post-crise Covid19 » ;

- ▶ Le projet «African activists for climate justice »;
- ▶ Projet AFD à Kaya;
- ▶ Projet Féministes en Action;
- ▶ Projet d'accompagnement des 29 filles victimes de VBG.

VII. RENFORCEMENT DE LA PLANIFICATION, DU SUIVI ÉVALUATION, DE LA CAPITALISATION/DOCUMENTATION ET DE LA RECHERCHE

Dans le cadre du renforcement de la planification, du suivi/évaluation, de la capitalisation/documentation et de la recherche on peut retenir :

- Les rencontres de travail entre la Présidente de l'ONG avec le personnel ;
- Les rencontres ordinaires du personnel ;
- Capitalisation du projet « Féministes en Action »
- Les séances de travail avec les partenaires ;
- La participation de plusieurs membres et personnel du CBF à des rencontres nationales, sous régionales et internationales.

Soixante-six (66) sorties de suivis/supervisions des activités des animateurs et des bénéficiaires ont eu lieu dans les régions du centre, centre-Nord et dans la boucle du Mouhoun.

VIII. RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL DE L'ONG VOIX DE FEMMES.

Des activités ont également été menées dans le cadre de cet AXE. On a :

- Des séances de travail (04) ont été réalisées avec des consultants (PROMOTE, PLURIEL, UNICEF) pour évaluer la capacité organisationnelle de VDF ;
- Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Féministes en Action il s'est tenu un atelier avec l'équipe du projet pour identifier les faiblesses organisationnelles de VDF. Ce qui a conduit à l'achat d'un logiciel comptable et à la formation des comptables à son utilisation, à l'élaboration d'un plan de mobilisation de ressources financières ;

- Au plan organisationnel, les activités de FEMNET ont permis à Voix de Femmes et les organisations de femmes et de jeunes de renforcer leurs connaissances et leurs capacités de lutter contre les injustices climatiques.

Impact des activités

Les activités mises en œuvre par Voix de Femmes en 2022 ont sans doute eu des impacts au nombre desquels on peut citer entre autres:

- l'amélioration des relations parents enfants. En effet, les animations dans les clubs de résilience, les espaces surs ont permis d'améliorer les relations parents enfants, certains parents ont témoigné que leurs rapports avec leur progéniture s'étaient fortement améliorées;
- la prise de conscience des méfaits du mariage d'enfants ;
- l'engagement des parents à inscrire et à maintenir leurs filles à l'école ;
- une plus grande visibilité des actions de Voix de Femmes grâce à la communication. Ainsi l'organisation a été contactée par des partenaires qui suivent nos publications sur Facebook et le site web (Fondation Cultures of résistance, ONG italienne INTERSOS). Cette visibilité des actions de l'organisation mainte fois reconnue et appréciée par des partenaires (UNICEF, Save the Children) ;
- l'adhésion des populations à l'abandon des MGF et ME se traduisant par des déclarations publiques et familiales d'abandon de ces pratiques.

IX. LES DIFFICULTES

La mise en œuvre des activités en 2022 a connu quelques difficultés dont :

- L'insuffisance de matériels de travail et surtout un manque important de matériels informatiques (ordinateurs de bureau et portables) ;
- L'insuffisance des bureaux pour abriter les services ;
- L'insuffisance des ressources financières surtout pour la prise en charge de certains besoins sanitaires et autre des femmes et enfants à risque ou victimes de violences et pour la mise en œuvre des recommandations des audits et évaluations ;
- L'insuffisance de la formation du personnel ;

-Les capacités des acteurs de l'organisation serait renforcée par une pluralité de formation afin d'accroître l'impact de leurs actions dans la poursuite des objectifs de l'ONG ;

-La réticence de certains groupes sociaux en ce qui concerne les programmes de promotion des droits des femmes et des enfants ;

La complexité de besoins de certains cas qui rendent souvent compliqué leur prise en charge au regard de leur statut de PDI comme les cas de viols ;

L'affluence et le retard dans le référencement des cas de violence qui fait que certains cas ne sont pas pris en charge à temps ;

Des frais très onéreux pour la prise en charge des réparations des séquelles d'excision, des conséquences du mariage d'enfants et des viols.

- Insuffisance d'outils de communication Sini-Gnèsiki pour les activités ;
- Retard dans la mise à disposition des ressources : ce qui a quelque peu ralenti la mise en œuvre des activités ;
- Difficulté de couvrir certaines zones sur le terrain, due à l'insécurité ;
- Situation socio-politique avec les différentes perturbations dans la programmation et la réalisation des activités ;
- Arrivée continue et massive des femmes et filles déplacées internes créant des besoins supplémentaires à prendre en compte (demandes de soutien alimentaire, demandes de soutien pour mener des activités économiques...) ;
- Nombreuses demandes de scolarisation d'enfants, d'aliments et de prise en charge sanitaires, les nombreux cas de grossesses contestées obligeant les jeunes à l'abandon scolaire. La plupart des présumés auteurs sont du secteur informel si bien que les pensions alimentaires, la prise en charge sanitaire, l'hébergement des filles exclues des familles demeurent de véritables difficultés ;
- Le désœuvrement des adolescentes non scolarisées ou déscolarisées qui les expose aux graves dangers notamment les grossesses précoces qui peuvent aboutir à des mariages précoces.

Leçons apprises

La synergie entre les structures est gage de la réussite des activités.

Bonne pratique : « Travailler toujours en synergie dans la mise en œuvre des activités »

Sini-Gnèsiki est une continuité de PRECOSC-AME ; appuyer les groupes de jeunes déjà renforcés est un grand atout pour la sensibilisation des pairs

L'implication des autorités administrative religieuses et coutumières et les leaders champions est un véritable atout. Travailler toujours dans la même dynamique

PROJET DROITS ET SANTE DES FEMMES : Les femmes VBG qui ont bénéficié d'AGR après leur formation et qui ont bénéficié en outre de prêt auprès de la caisse populaire sont des exemples de dynamisme pour booster leurs paires afin de rehausser leur activité économique et sortir de la pauvreté :

- Les questions de VBG et de DSSR ne sont plus un tabou, les femmes les abordent aisément lors des séances de sensibilisation ;
- Les séances de sensibilisation sont des cadres de partage d'expériences, ce sont des moments d'apprentissage pour un changement de comportement ;
- Les femmes victimes de VBG subissent en silence ;
- Les séances de sensibilisation deviennent des tribunes de dénonciations de cas de VBG pour les femmes et les filles et de partage de bonnes pratiques ;
- Les femmes qui sont la cible privilégiée du projet veulent que nous impliquions les hommes dans les causeries afin qu'ils soient au même niveau d'information qu'elles, leur implication peut conduire à des changements de comportements au sein des couples (respect mutuel, hygiène de la maison, éducation des enfants, communication interpersonnelle etc.) ;
- Les hommes trouvent les sensibilisations très intéressantes (ce qui n'était pas le cas au début) et veulent que les animations se fassent de porte à porte ;
- Les femmes victimes de VBG formées en éducation financière gèrent rationnellement leurs ressources qui de par le passé étaient gérées de façon anarchique ;
- La familiarité avec les animateurs qui s'est installée durant le projet a créé un climat de confiance, de convivialité entre animateurs et population laissant libre court aux confidences ;

- Ce sont les femmes elles même dans les marchés qui organisent les séances d'animation (lieu, heure et jour) de commun accord avec les animateurs ;
- Des hommes des marchés adhèrent mieux au projet en référant des cas de victimes de VBG pour une prise en charge au CBF.

Perspectives

- Sensibiliser les parents et les enfants sur leur rôle et responsabilité en contexte d'insécurité en vue de l'abandon du mariage d'enfant
- Sensibiliser sur la cohésion sociale et le vivre ensemble
- Prise en charge psychologique des enfants déplacés internes

CONCLUSION

En conclusion, on peut retenir que 2022 a été une année d'intense activités ainsi, notre organisation a poursuivi et renforcer ses actions de renforcement des capacités des partenaires, des groupes cibles et du personnels, ainsi que des actions de plaidoyer à l'endroit des groupes spécifiques.

Ces activités ont fait l'objet de suivi-supervision et la tenue d'une rencontre du comité de pilotage et de l'équipe du projet qui ont permis l'accompagnement technique des activités du projet et la collecte des données pour le rapportage. Dans l'ensemble les activités ont pu être mises en œuvre malgré les difficultés suscitées.

Directeur Exécutif

Raphael K. ZONG-NABA

